

4 CENTRES DE LA MÉMOIRE DANS LE CANTON DE VAUD

Compte tenu du vieillissement de la population, un nombre croissant d'individus est concerné par les troubles de la mémoire que l'on retrouve par exemple dans la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées. Ces pathologies ont de lourdes conséquences pour la personne concernée, mais aussi pour son entourage. Pour cette raison, il est important de les identifier le plus tôt possible, ce qui permet d'instaurer un suivi adéquat et personnalisé, de diminuer ainsi l'impact des symptômes et de soulager l'entourage.

Dans le but de proposer une offre au plus près de celles et ceux qui en ont besoin, l'Etat de Vaud a ouvert quatre centres spécialisés, répartis dans le canton, fonctionnant en réseau et travaillant en étroite collaboration. Le médecin de famille est la porte d'entrée du dispositif.

Cette initiative est portée par le Département de la santé et de l'action sociale, Réseaux Santé Vaud et la Fondation Leenaards.

CENTRE MÉMOIRE DE LA CÔTE

Route de la Vallée 11 – 1180 Rolle
Tél. 021 821 42 20 – Fax 021 821 42 21
www.rslc.ch



LES AUTRES CENTRES :

CENTRE LEENAARDS DE LA MÉMOIRE – CHUV

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois
Mont-Paisible 16 – 1011 Lausanne
Tél. 021 314 51 51 – Fax 021 314 11 15
info.clm@chuv.ch – www.centrememoire.ch

CENTRE MÉMOIRE DE L'EST VAUDOIS

Rue des Moulins 11 – 1800 Vevey
Tél. 021 983 25 70 – Fax 021 965 72 67
centre.memoire@rshl.ch – www.rshl.ch

CENTRE MÉMOIRE NORD BROYE

Réseau Santé Nord Broye
En Chamard 55 A – 1442 Montagny-près-Yverdon
Correspondance : CP 221 – 1440 Montagny-Chamard
Tél. 024 424 11 00 – Fax 024 424 11 09
centre.memoire@rsnb.ch – www.rsnb.ch

TROUBLES DE LA MÉMOIRE

PRESTATIONS ET PRISE EN CHARGE

**Document d'information à l'usage
des patient-e-s et de leurs proches**



« Je perds mes mots »

« Il ne sait plus où il a rangé les courses »

« Je ne me souviens plus du numéro de téléphone de la maison »

« Elle ne sait plus quel jour on est »

« Je me sens désemparé »

ÊTES-VOUS CONCERNÉ-E ?

Si vous avez l'impression que votre mémoire est moins bonne et que, de manière répétée, les mots vous viennent difficilement, si vous éprouvez des difficultés ou avez besoin d'aide pour effectuer certaines tâches quotidiennes, alors qu'auparavant vous étiez autonome, parlez-en à votre médecin de famille. Une consultation spécialisée de la mémoire est peut-être indiquée.

VOUS ÊTES UN PROCHE ?

Si vous remarquez chez votre parent-e proche une baisse des fonctions intellectuelles, un changement de comportement ou une diminution d'autonomie, sans lien avec un problème physique, n'hésitez pas à en parler et conseillez-lui de prendre contact avec son médecin de famille.

QUE PROPOSE LE CENTRE ?

Le Centre Mémoire de la Côte à Rolle réunit sur un seul site une équipe composée de médecins, psychologues et infirmières, spécialisés en neurologie, neuropsychologie, psychiatrie de l'âge avancé et gériatrie. Nous prenons en charge les patients présentant des troubles de la mémoire et d'autres fonctions intellectuelles comme des difficultés de langage, des changements de personnalité ou une perte d'autonomie.

Pour les patient-e-s :

- Bilan diagnostic complet (évaluation médicale et psychologique, examens biologiques, imagerie médicale)
- Conseils et propositions de traitement
- Prise en charge individualisée et suivi
- Unité Mémoire : ce centre d'accueil temporaire (CAT) est spécialisé pour l'entraînement cognitif. Il permet de soutenir les facultés intellectuelles existantes par le biais d'exercices cognitifs, ou ludiques bien ciblés.

Pour les proches :

- Soutien à l'entourage des patient-e-s avec une consultation pour proches aidants (CPA) et mise en relation avec l'Association Alzheimer Vaud

La Consultation psychologique pour proches aidants (CPA) s'adresse aux proches de personnes souffrant de troubles de mémoire, d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée. Ouverte à tous, elle n'est pas à la charge des patient-e-s ni des proches.

Contact :

Centre Mémoire de la Côte

Rte de la Vallée 11 – 1180 Rolle

Permanence téléphonique : 021 821 42 20 – Fax : 021 821 42 21

QUAND ET COMMENT CONSULTER ?

- Lorsque la vie quotidienne est troublée par des fonctionnements ou des attitudes inhabituelles, et que la personne concernée ou son entourage s'en inquiètent.
 - Nous accueillons toute personne préalablement adressée par son médecin pour une consultation ambulatoire spécialisée.
- 